



Revente de biens indivisés

Par **franny_old**, le **28/07/2007** à **15:52**

Bonjour,

Mon père est décédé en 1999. Il était divorcé de ma mère et remarié. Pas d'enfants du remariage.

Par testament, il a laissé l'usufruit de ses biens (une ancienne ferme évaluée 40000ff en 1999, et des terrains non attenants) à ma belle mère qui a maintenant 88 ans. Les dits biens à nous revenir éventuellement (j'ai 3 soeurs).

Ma belle mère est restée dans la maison jusqu'en 2006. Elle a maintenant déménagé pour vivre près d'une de ses filles, et nous a signalé que nous pouvions vendre la maison car elle n'y retournerait pas.

A cause de son âge et le fait qu'elle aurait droit à 20% du prix de vente, avec mes soeurs nous n'avons rien fait à ce sujet.

Mais une visite à la maison cet été par une de mes soeurs nous a alerté au fait que la maison se dégrade rapidement.

Nous sommes en principe d'accord maintenant pour vendre la maison.

Avec mon mari, nous envisageons de racheter la part de mes soeurs, moderniser la maison et la revendre dans un an ou deux (si nous pouvons réaliser une plus value). Entre temps ce serait notre seule résidence. Mais je suis un peu confuse sur ce que je lis sur internet à ce sujet .

J'ai contacté le notaire de mon père pour lui demander des renseignements, mais il ne nous a pas répondu, et comme nous sommes temporairement en Irlande sans téléphone fixe, c'est très difficile de téléphoner de notre portable.

Alors mes questions:

- si nous rachetons la part de mes soeurs serons nous redevable des 20% à ma belle mère?
- si nous modernisons la maison à nos frais et achevons une plus value, pourons nous garder cet argent ou sera-t-il à partager avec mes soeurs/ma belle mère (si elle est encore en vie à ce moment)?
- Pouvons nous avoir une idée des frais d'achat, de succession et de revente. Notre

estimation est de 80-100 000euros pour la valeur actuelle, et aux environs de 160-180 000euros après modernisation;
Merci d'avance.